

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Ambulancier

Informations sur le concours

Publié le :	28-10-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	C
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	60
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	02-02-2026
A propos du poste :	

40 postes sont proposés en interne et 20 postes sont proposés en externe

Informations sur l'établissement

Nom :	Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
Ville :	75012 Paris
Site Web :	https://aphp-pro.aphp.fr/SitePages/Home.aspx

Pour candidater

Date limite de candidature :	15-12-2025
Conditions de candidature :	

Le concours interne est ouvert aux titulaires du diplôme d'Etat d'ambulancier, mentionné à l'article D. 4393-1 du code de la santé publique, justifiant du permis de conduire de catégorie B ainsi que du permis de catégorie C ou D remplissant l'une des conditions suivantes :

- Être fonctionnaire ou agent contractuel de la fonction publique hospitalière, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique de l'État, militaire ou agent en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale

comptant au moins un an d'ancienneté de service public au 1er janvier 2026.

Année au titre de laquelle les concours sont organisés.

Ou justifier d'un an de services au 1er janvier 2026 auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement mentionné à l'article L.325-5 du code général de la fonction publique, dans les conditions fixées par cet article.

Le concours externe est ouvert aux titulaires du diplôme d'Etat d'ambulancier, mentionné à l'article D. 4393-1 du code de la santé publique, justifiant du permis de conduire de catégorie B ainsi que du permis de catégorie C ou D pour les postes à pourvoir au Service Central des ambulances.

Pièces à fournir :

- Le diplôme d'Etat d'ambulancier ;
- Le permis de conduire de catégorie B ainsi que le permis de catégorie C ou D ;
- Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
- Un état des services accomplis pour les candidats s'inscrivant au concours interne.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

<https://concours.aphp.fr/>